



La prise en charge énonciative du « *dit* » rapporté dans les articles scientifiques de doctorants (revue *Synergies Algérie*)

Tahar RAYANE¹

Labo LeFEU [E1572300]

Département de Lettres et de Langue Française

Faculté des Lettres et des Langues

Université Kasdi Merbah Ouargla

Comment un apprenti-chercheur rapporte-t-il les paroles d'autrui ? Le fait-il fidèlement ? De quelle manière prend-il en charge les paroles et faits rapportés ? Son point de vue apparaît-il ostentatoire ? Dans quelle mesure, l'expression linguistique de la subjectivité marque-t-elle son discours rapporté ? **Mots clés :** *subjectivité, discours rapporté, parole d'autrui, énonciation.*

The Enunciative Management of the “Said” Reported in the Scientific Articles of Doctoral Students (Synergies Algeria Review)

How does an apprentice-researcher relate the words of others? Does he do it right? How does he handle the words and facts reported? Does his point of view appear ostentatious? To what extent does the linguistic expression of subjectivity mark his reported discourse? **Keywords:** *Subjectivity, Reported Speech, Word of Others, Enunciation*

« Je suis coincé entre deux temps, le temps de la référence et le temps de l'allocution : tu es parti (de quoi je me plains), tu es là (puisque je m'adresse à toi). Je sais alors ce qu'est le présent, ce temps difficile : un pur morceau d'angoisse. » (R. Barthes)

Introduction

Ce travail de recherche est consacré à l'analyse d'un phénomène de la parole appréhendé, d'une part par les sciences du langage, et d'autre part par son usage au sein de la société. Dans cette perspective, nous examinerons le cas du discours rapporté, à la fois comme concept grammatical et fait de société.

¹ Tahar RAYANE est étudiant en 3^e cycle (doctorat LMD de l'Université Kasdi Merbah Ouargla).

En effet, le discours rapporté étant fait de langue, acte d'énonciation et réalité de la vie courante, le chercheur rapportant des faits et des dires, est dès lors assujéti à des contraintes –des règles de déontologie qui varient selon les formes et les genres d'écriture. L'objectif de notre contribution est d'étudier le discours scientifique illustré par des dires de l'autre. Notre intérêt portera précisément sur la façon dont ces dires ont été rapportés, et sur l'implication du chercheur dans son discours.

Préalablement, nous estimons que pour rapporter les dires de l'autre, le chercheur aura recours au discours rapporté direct², ou bien au discours indirect dans lequel il peut intervenir car la fidélité est, nous semble-t-il, un concept relatif. En effet, lorsqu'on rapporte³ un dire, on ne peut le faire ni dans les mêmes conditions spatio-temporelles ni dans le même contexte. C'est pourquoi, nous supputons que les paroles rapportées seront prises en charge⁴ par le chercheur, soit par adhésion, soit par distanciation. Pour ce faire, il nous semble important de rappeler quelques concepts théoriques.

Le dialogisme

La notion de *dialogisme*, empruntée au Cercle de Bakhtine, est convoquée dans de nombreux travaux en sciences du langage, particulièrement dans l'analyse du discours. Elle est définie comme *l'interaction qui se constitue entre le discours du narrateur principal et les discours d'autres personnages* (wikipedia). En effet, dans le discours d'un locuteur résonnent d'autres voix avec lesquelles il interagit ; tantôt il affirme, explique, justifie, reformule, se pose des questions ; tantôt il infirme, corrige, rétorque, réfute, répond ou s'exclame.

Le dialogisme place le discours au centre de l'énonciation et l'énonciation au centre des relations interdiscursives, car il accorde une place dans l'énonciation aux discours d'autrui, discours antérieurs, discours à venir que l'on prévoit chez l'autre, discours avec soi-même ou avec d'autres destinataires. Le locuteur n'est pas seul à la source de l'énoncé ni à la source du sens. Sous cet angle, Peytard (1995) note que le dialogisme est « *constitué par une masse interdiscursive d'énoncés prêts à être cités, reformulés, relayés [...] conduisant souvent à l'altération du discours d'autrui.* » Certaines études évoquent plusieurs types de dialogisme. En effet, tout discours peut être tra-

² S'il veut être plus ou moins objectif.

³ Même textuellement.

⁴ Explicitement ou implicitement.

versé par chacune de ces formes. D'abord, le *dialogisme interdiscursif*, qui est la rencontre d'un énoncé avec tous les énoncés qui ont été produits avant lui sur le même thème. On peut le définir comme étant une macro-interaction, du moment que tout énoncé s'élabore au contact d'énoncés antérieurs qui laisseront entendre, avec plus ou moins d'intensité, des voix antérieures. Certains phénomènes de reprise d'un dire antérieur ou du dire d'un autre ne sont pas nécessairement conscients. Les marques de la voix de l'autre peuvent être implicites ou explicites.

À l'inverse, on peut aussi évoquer une autre forme, c'est le *dialogisme montré*, qui donne des indices de la parole des autres ou de la parole autre dans notre discours, par des procédés linguistiques explicites comme *la citation*, *les guillemets*, *l'italique*, etc. Et c'est, justement ce type, qu'on rencontre dans certains discours directs.

Le *dialogisme interlocutif* représente, lui aussi, une forme de dialogisme dans laquelle un énoncé rencontre un autre énoncé dans le cadre d'une interaction verbale. « *Tout discours, qu'il soit monologal ou dialogal, est déterminé par l'autre à qui il est adressé* » (Bres, 2006). Ce type de dialogisme peut prendre la forme d'une insertion dans le dire, de paroles attribuables à l'interlocuteur, essayant de prendre en compte la réponse anticipée à l'autre. Cette forme d'anticipation, sur le dire de l'autre ou sur un dire à venir, est constitutive de tout discours.

Enfin, certains linguistes comme Bres (1999) proposent de distinguer un autre type de dialogisme appelé « *intradialogisme* ». Cette forme particulière de dialogisme concerne les rapports que le sujet parlant entretient avec sa propre parole, qu'il s'agisse de reprise d'un dire antérieur du sujet parlant qu'il mentionne à nouveau, ou réactive dans son dire, ou d'un commentaire sur son propre dire.

L'énonciation

Aujourd'hui, les linguistes s'intéressent de plus en plus aux mécanismes de l'énonciation, c'est-à-dire à la production/interprétation de la parole avec tous les éléments linguistiques et extralinguistiques qui les déterminent. Le courant énonciatif, tout particulièrement, a pour objectif d'étudier la signification là où elle est accessible ; c'est-à-dire dans la situation d'énonciation, en contexte.

Notre analyse porte sur les concepts de *discours scientifique rapporté*, *subjectivité* et *prise en charge*. La problématique discours rapporté pose, en effet, la question du rapport à autrui et à son discours. Il nous semble que la théorie de l'énonciation constitue le cadre théorique le plus approprié pour le développement d'une analyse du discours scientifique qui met l'accent sur son contexte de production. Faut-il rappeler aussi que la phrase, en tant que *être linguistique abstrait* et dotée d'une valeur sémantique appelée signification, se distingue de l'énoncé qui est l'occurrence particulière de la phrase et doté d'un sens. Cette conception suppose qu'un énoncé peut avoir plusieurs sens. Autrement dit, un énoncé peut admettre plusieurs lectures différentes, dont chacune est une image possible de l'énonciation.

S'agissant du terme « discours », il désigne chez Benveniste « *la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle, et dans la condition d'intersubjectivité qui seule rend possible la communication linguistique* » (Charaudeau & Maingueneau, 2002). Par rapport à la notion de « texte », le discours est conçu comme « *l'inclusion d'un texte dans son contexte* » (Ibid.).

Notons également, que pour Ducrot (1984) l'énonciateur est « *une instance intra discursive à la source du point de vue* », le locuteur, quant à lui, est « *le metteur en scène qui organise la régie entre les énonciateurs variés.* » L'extrait n° 01 (voir en annexes) illustre cette mise en scène orchestrée par le locuteur-scripteur entre les différentes instances énonciatives.⁵

Le discours rapporté

Sans revenir aux différentes acceptions que peut avoir le verbe « rapporter », notons simplement qu'on peut distinguer plusieurs types de « discours rapportés ».

Le discours rapporté proprement dit

Rapporter renvoie à redire / reprendre. Quelles que soient les modalités de cette « répétition », les marqueurs linguistiques montrent qu'il y a bien eu, fictif ou non, un dire antérieur.

Rapporter renvoie à attribuer à une autre source énonciative. Selon les genres de discours, cette attribution pose des enjeux différents ; ainsi il est obligatoire d'attribuer une citation dans un discours scientifique. Mais lors-

⁵ Nous nous intéressons à la forme et non pas au contenu de l'extrait.

qu'on emploie une forme comme : « *Jean prétend qu'il a...* » ; ce qui importe c'est autant l'attribution que la modalisation suspicieuse.

Le discours représenté

Rapporter renvoie à représenter. Cette acception laisse mieux entendre les calculs pragmatiques du locuteur/ énonciateur du discours citant pour rendre compte des dires et/ou des perceptions d'autrui selon l'usage qu'il en a de son énonciation. Toutefois, cette acception n'est pas figée ; selon les formes du discours, elle renvoie tantôt à « reproduit » tantôt à « représenté ».

Le discours interprété

Rapporter renvoie à interpréter. La notion de discours interprété entend rendre compte de formes où le discours présenté comme cité ne renvoie à un dit antérieur que comme source d'inférence pour l'énonciateur. Le discours ne renvoie pas à un dit identifiable, mais à une interprétation à partir d'un dit auquel nous n'avons pas accès. Certaines expressions peuvent être utilisées pour introduire les dires.⁶ Cette idée peut être illustrée par l'extrait n° 02 (voir en annexes).

Le discours rapporté recouvre les formes linguistiques permettant de rapporter, sous une forme directe ou indirecte, le discours d'autrui.

Pour l'énonciateur, rapporter consiste à citer les propos ou les pensées d'un autre énonciateur hors situation. Rapporter signifie « *à la fois citer (c'est-à-dire reproduire intégralement un segment dit ou écrit), mais aussi résumer, reformuler, voire évoquer ou interpréter un discours* » (Rosier L., 2008). Nous pouvons l'illustrer par l'extrait n° 03 (voir en annexes).

Selon son degré de « prise en charge » des propos ou des idées de l'autre, l'énonciateur utilisera divers moyens syntaxiques. Ces façons de rapporter les paroles ou les pensées⁷ de quelqu'un peuvent aller de la « citation directe » dans laquelle l'énonciateur ne s'implique pas du point de vue de prise en charge, à la « citation indirecte » dans laquelle l'énonciateur s'implique, avec plus ou moins d'intensité, dans sa prise en charge des propos rapportés. Ce que nous montre l'examen de l'extrait n° 04 (voir en annexes), à savoir la prise de position de son auteur par rapport au dit rapporté.

⁶ Telles que : « Il m'a fait comprendre que... », ou bien, « il sous-entend que... » ; etc.

⁷ Ou un texte écrit.

La prise en charge énonciative du « dit » rapporté dans les articles scientifiques de doctorants (revue Synergies Algérie)

Formes standards du discours rapporté

Le discours direct (style direct)

Le locuteur qui s'exprime est censé le faire directement. Il rapporte les dires de l'autre censément, telles quelles, sans les modifier. L'énonciation cadre s'ouvre alors pour laisser la parole au locuteur dont on rapporte les propos. L'extrait n° 05 (voir en annexes) en est une illustration.

Le discours indirect (style indirect)

Un seul locuteur « prend en charge » l'énonciation citante et l'énonciation citée. Cela se traduit par un mécanisme de subordination. Les paroles reprises sont introduites par des verbes du type : *demander, dire, rapporter, rappeler*, etc. Rien ne permet, cependant, de penser que les propos rapportés sont conservés dans l'intégralité ni dans l'intégrité de la version originale. « *Le discours indirect est une "transposition" qui résume et modifie autant l'énonciation citée que le contenu de l'énoncé* » (Garric N., Calas F., 2007). Le narrateur rapporte les paroles « selon son point de vue ». Pour illustrer l'extrait n° 06 (voir en annexes) nous servira pleinement.

Le discours indirect libre

Il est surtout fréquent en usage littéraire. Les phrases reproduisant les paroles ou les pensées sont placées dans la dépendance grammaticale d'un verbe principal.

Spécificités des discours direct et indirect

Un discours direct ou une citation sont rendus visibles dans l'écrit par des procédés typographiques : *les guillemets, l'alinéa, le tiret*. Un discours direct ou une citation peuvent aussi être présentés par des formules explicites ; soit introductives, soit incisives. Les verbes qui sont les introducteurs classiques du discours rapporté présentent, selon la classification de Rosier (2008), des *verba dicendi*⁸, plus ou moins modalisés⁹, plus ou moins descripteurs du déroulement énonciatif¹⁰, ou de phonation¹¹ et qui décrivent des actes de paroles¹². On distinguera ensuite des *verba scribendi*¹³ et apparentés, des *verba*

⁸ Dire, répondre.

⁹ Prétendre, insinuer.

¹⁰ Poursuivre, conclure.

¹¹ Soupirer, grogner.

¹² Promettre, féliciter.

¹³ Écrire, lire, noter.

*sentienti*¹⁴ et des verbes de croyances ou d'attitude propositionnelle¹⁵. C'est aussi la forme matérielle du discours cité qui est décrite – parole, pensée, écrit.

Les extraits n° 07-08-09-10-11 peuvent illustrer ce que nous venons d'avancer.

Dans une autre classification, les verbes introducteurs apportent des indications sur la manière dont le discours a été prononcé¹⁶ ou sur le jugement que porte le narrateur au sujet des paroles rapportées¹⁷.

Effacement énonciatif et discours rapporté

Dans le discours rapporté, le concept d'effacement énonciatif, renvoie au fait que le sujet parlant s'efface de son acte d'énonciation et n'implique pas l'interlocuteur. Il témoigne de la façon dont le discours s'impose à lui. Il en résulte une énonciation apparemment objective et qui laisse apparaître des dires qui n'appartiennent pas au sujet parlant.

Pour cerner le concept d'effacement énonciatif, il nous semble qu'il faut d'abord faire un inventaire des indices de subjectivité, par lesquels le locuteur intervient (d'une façon ou d'une autre) dans le « dire rapporté », ensuite redéfinir l'effacement énonciatif comme étant l'absence de tout indice de subjectivité pouvant conduire à une prise en charge, plus ou moins marquée du dit rapporté – par adhésion ou par distanciation.

Fidélité et fiction

Poser qu'un discours soit « fidèlement » rapporté suppose la nécessité d'un discours antérieur, or il n'est en réalité qu'un discours reconstruit parce qu'il est intégré à un nouveau cotexte linguistique et à une nouvelle situation d'énonciation. De plus, la fidélité n'implique pas la littéralité, car on peut rapporter fidèlement sans pour autant répéter mot à mot. D'ailleurs, souvent, le discours cité est fortement résumé, condensé, anticipé, voire imaginé. Ce sont des pseudo-discours rapportés qui se manifestent sous plusieurs formes :

¹⁴ Se dire.

¹⁵ Croire, trouver.

¹⁶ Affirmer, crier, etc.

¹⁷ Prétendre, etc.

La prise en charge énonciative du « dit » rapporté dans les articles scientifiques de doctorants (revue Synergies Algérie)

- Les formules résumantes¹⁸
- Les temps des verbes introducteurs¹⁹
- La négation²⁰
- Un énonciateur collectif ou anonyme²¹
- Des formes illustrant soit la connivence soit la déconsidération du discours d'autrui, présenté comme stéréotypé, vide ou sans intérêt²²
- À contrario, une série d'expressions sont utilisées pour simuler le rendu au plus près d'une énonciation antérieure ou postérieure à laquelle l'énonciateur citant n'aurait rien modifié²³
- La « diaphonie »²⁴.

Marqueurs de subjectivité

Une conception pragmatique nous conduit à l'identification et à l'analyse des marqueurs de subjectivité dans le discours. Les déictiques, indices de personne, de temps ou de lieu, ainsi que de nombreuses autres possibilités offertes par la langue pour mettre en scène le sujet dans sa relation à l'autre et au monde. Ces indices de construction identitaire et de prise en charge du dire appartiennent à la modalité. Toutefois, on ne peut pas réaliser un inventaire complet des marqueurs de modalité. Cela est dû, au fait que l'expression de la modalité, qui ne coïncide pas systématiquement avec un marqueur morphosyntaxique ou sémantique isolable, se traduit par un grand nombre d'unités hétérogènes.²⁵

La prise en charge énonciative

Même si le locuteur essaye de donner l'impression de ne pas figurer dans son discours (effacement énonciatif), en gommant les marques de sa présence (les embrayeurs), ce n'est là, en fait, qu'un « simulacre énonciatif » que Charaudeau (1992) compare à « *un "jeu" exécuté par le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même.* » Le locuteur s'implique, explicitement ou implicitement, dans son discours et

¹⁸ Introduites par : *en gros, en résumé, etc.*

¹⁹ Futur ou conditionnel.

²⁰ Introduite par : *je ne dis pas que, etc.*

²¹ Introduit par : les gens disent que..., on entend souvent dire que..., etc.)

²² Utilisation d'expressions comme : *et cetera, et patati et patata, untel, etc.*

²³ Utilisation d'expressions comme : fidèlement, littéralement, textuellement, mot par mot, dixit, etc.

²⁴ Qui est un autre procédé concernant des reprises de paroles effectivement dites dans une interaction orale ou écrites.

²⁵ Des pronoms personnels, des auxiliaires et des verbes, des périphrases verbales, la morphologie flexionnelle, des indices prosodiques, des indices autonymiques ou des registres de langue.

endosse la responsabilité (d'une façon ou d'une autre) de l'énoncé rapporté. Tantôt, il prend ses distances, tantôt, il assume la responsabilité de l'énoncé. Cette prise en charge énonciative représente un continuum qui s'étale d'une adhésion totale à une distanciation marquée, passant par des situations de prise en charge « neutres ».

Principales références bibliographiques

- BARTHES R., *Fragments d'un discours amoureux*, Seuil, 1977 (coll. « Tel Quel »), p. 22, © Le Robert / SEJER -2005.
- BRES J. et A. NOWAKOWSKA, « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in PERRIN L., éd. 2006, *Le sens et ses voix, Recherches linguistiques 28*, Metz : Université Paul Verlaine, 21-48.
- CHARAUDEAU F., *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris, 1992.
- CHARAUDEAU et MAINGUENEAU, 2002
- DUCROT O., *Le dire et le dit*. Minuit, Paris, 1984.
- GARRIC N. et F. CALAS, *Introduction à la pragmatique*, Hachette Éducation, Paris, 2007.
- PEYTARD J. et M. BAKHTINE, *Dialogisme et analyse du discours*, Bertrand-Lacoste, Paris, 1995.
- ROSIER L., *Le discours rapporté en français*, ophrys, Paris, 2008.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Dialogisme>

Annexe

Tableau 1 : nombre d'apparitions dans les articles

Discours direct(s)		V. introducteur neutre	
		V. introducteur modal	
		V. introducteur descripteur du déroulement énonciatif	
Discours Indirect(s) lié(s)	<i>Énoncés marqués par des guillemets</i>	V. introducteur neutre	
		V. introducteur modal	
		V. introducteur descripteur du déroulement énonciatif	
	<i>Énoncés non marqués par des guillemets</i>	V. introducteur neutre	
		V. introducteur modal	
		V. introducteur descripteur du déroulement énonciatif	
Discours interprété(s)		V. introducteur neutre	
		V. introducteur modal	
		V. introducteur descripteur du déroulement énonciatif	
		Sans verbe introducteur	
Discours représenté(s)			
Montage de deux (ou plusieurs) types de discours			
Autres (mise en relief typographique, marquage par des guillemets, formes lexicales, conditionnel, etc.)			

La prise en charge énonciative du « dit » rapporté dans les articles scientifiques de doctorants (revue Synergies Algérie)

Extrait 1

[Les mauvais lecteurs font rarement appel aux stratégies, c'est pourquoi ils deviennent moins performants. Alors que les lecteurs experts ne relisent pas beaucoup les parties ambiguës du texte (Zabrocky et Commander, 1993). De plus, les résultats atteints par M. Remond (1999) montrent que l'entraînement à l'utilisation explicite de stratégies de compréhension améliore remarquablement les performances des lecteurs. Dans les premières années d'apprentissage de la lecture, le rôle de l'enseignant demeure essentiel pour « faciliter l'apprentissage de la lecture [...], il permet donc à l'élève par la qualité d'indices et d'aide qu'il lui apporte, d'accomplir la tâche en entier dès cette étape. » (J. Giasson, 1990 :28).] (N. Boustane-Boubir, 2010)

Extrait 2

[Selon Kaës (2005), une violence physique se trouve mobilisée quand les ressources et l'activité du préconscient sont mises en défaut, notamment dans toute rencontre avec l'Autre, avec l'étrange et l'étranger.] (S. Boubakour, 2010).

Extrait 3

[Pour Zarate et Gohard-Radenkovic (2003 : p. 57) la langue est une manifestation de l'identité culturelle, et « tous les apprenants, par la langue qu'ils parlent, portent en eux les éléments visibles et invisibles d'une culture donnée (...). »] (S. Boubakour, 2010).

Extrait 4

[Haillet propose, dans le même ordre d'idée, le terme "sous-jacent" pour qualifier, selon l'idée qu'on se fait de ses travaux sur les représentations indirectes, l'ensemble des points de vue implicites ; « le terme même de "sous-jacent" signifiant "caché en dessous", "qui n'apparaît pas tel quel" » (Haillet, 2012). On ne s'accordera pas avec la proposition de Haillet dans le sens où nous pensons, à nos risques et périls, que le terme « sous-jacent », tel qu'employé ici, pourrait entraîner une éventualité d'emmêlement conceptuel (entre points de vue impliqués et points de vue implicites).](A. Khenifer, 2012).

Extrait 5

[Dans une perspective anthropologique, Laplantine (Jodelet, 1989 : 297) propose la définition suivante de la représentation : « C'est la rencontre d'une expression individuelle et de modèles sociaux (...) ».] (S. Boubakour, 2010).

Extrait 6

[Certains spécialistes, notamment Lepage et Tabouret-Keller (1985), s'accordent pour dire que la langue participe activement dans la construction identitaire du sujet individuel et en tant qu'objet partagé par un nombre de personnes, elle constitue un volet spécifique de l'identité collective.] (S. Boubakour, 2010).

Extrait 7

[« Le grand problème, pour l'Afrique moderne, écrivait Amadou Hampaté-Bâ, c'est tout d'abord de reconnaître elle-même cette culture traditionnelle afin de s'employer à l'inventorier pour pouvoir la définir dans sa nature et sa valeur essentielle » (A. Hampaté-Bâ, 1975 : 39)] (Fétiugué Coulibaly, 2010).

Extrait 8

[Yaguello trouve que « la langue est généralement considérée comme faisant partie du patrimoine culturel d'un peuple. Le fait même que les langues dif-fèrent leur assigne un rôle différentiateur entre cultures » (1988 : 19)] (S. Boubakour, 2010).

Extrait 9

[En effet, à propos de La Guerre des Femmes, il écrit : « La Guerre des Femmes est un "Didi-ga", c'est-à-dire un théâtre à vocation initiatique. » (Za-di, 2001 : 7)] (Fétiugué Coulibaly, 2010).

Extrait 10

[Petit-Jean (1998 :26) définit la représentation comme étant une activité so-ciocognitive et discursive à travers laquelle tout individu opère une catégori-sation et une interprétation des objets du monde, et les représentations « comme les produits de la pensée ordinaire, telle qu'elle se matérialise dans les croyances, les discours et les conduites des individus »] (S. Boubakour, 2010).

La prise en charge énonciative du « dit » rapporté dans les articles scientifiques de doctorants (revue *Synergies Algérie*)

Extrait 11

[Jean pierre Warnier (2004 :05), définit la culture comme : « La boussole d'une société, sans laquelle les membres ne sauraient ni d'où ils viennent, ni comment il leur convient de se comporter ». Il ajoute, à ce sujet en précisant : « la culture comme boussole ne dicte pas la route à suivre. Par contre, elle permet de la suivre avec constance.] (N. Hamidou, 2007)

Pour citer cet article :

Tahar RAYANE, « La prise en charge énonciative du “dit” rapporté dans les articles scientifiques de doctorants (revue *Synergies Algérie*) », *Paradigmes* 2018/2 (n° 02), p. 101-112.